

En 2021, des déménagements un peu plus nombreux qu'avant la crise sanitaire depuis l'Île-de-France vers les autres régions

Insee Première • n° 1954 • Juin 2023



Au cours de l'année 2021, 6,8 millions de personnes ont emménagé dans un nouveau logement, soit le même nombre qu'en 2019, avant la crise sanitaire.

Trois personnes sur dix ayant déménagé au cours de l'année 2021 sont restées dans la même commune, soit un peu moins qu'en 2019. Les déménagements de l'Île-de-France vers les autres régions métropolitaines ont augmenté de 25 %, avec 56 000 personnes de plus en 2021 qu'en 2019. Les mobilités à destination d'aires d'attraction des villes moins peuplées que celles d'origine se sont également accrues (+101 000 personnes en 2021 par rapport à 2019, soit +15 %). C'est aussi le cas des mobilités des communes urbaines vers les communes rurales (+85 000 personnes, soit +12 %) même s'il s'agit essentiellement de déménagements vers les espaces ruraux périurbains. Dans le même temps, les mobilités de l'espace rural vers l'espace urbain sont en légère diminution.

L'évolution des mobilités résidentielles selon l'âge, le type de famille ou encore la catégorie socioprofessionnelle est faible entre 2019 et 2021. Les cadres ayant déménagé ont toutefois un peu plus privilégié des aires moins peuplées, les espaces ruraux et ont plus souvent quitté l'Île-de-France.

Au cours de l'année 2021, 6,8 millions de personnes ont emménagé dans une nouvelle **résidence principale** en France hors Mayotte, soit 10,1 % de la population au 1^{er} janvier 2022 ► **figure 1**. Ce niveau est quasi équivalent à celui observé au cours de l'année 2019, mais un peu plus faible qu'entre les années 2016 et 2018 (entre 10,9 % et 11,4 % de la population). Par rapport à 2019, les personnes ont un peu moins souvent changé de logement au sein de la même commune ou du même département en 2021. Toutefois, ces déménagements de proximité administrative restent majoritaires puisqu'ils représentent respectivement 31 % et 35 % de l'ensemble des migrations

résidentielles en 2021. Les mobilités survenues au cours de l'année 2021 se sont ainsi plus fréquemment traduites par un changement de région que par le passé. En effet, plus d'un million de personnes (1 075 000) ont emménagé dans une autre région au cours de l'année 2021, contre 985 000 en 2019, soit 90 000 personnes de plus.

Ainsi, la crise sanitaire liée à la Covid-19 de 2020 et le développement du télétravail n'ont pas engendré une augmentation des changements de résidence principale entre 2019 et 2021, mais plutôt des destinations un peu différentes.

Des arrivées un peu plus nombreuses en provenance de l'Île-de-France vers les autres régions métropolitaines en 2021

Les déménagements de l'Île-de-France vers une autre région métropolitaine expliquent une grande partie de l'augmentation des migrations interrégionales. En effet, en 2021, 283 000 personnes ont quitté l'Île-de-France pour une autre région métropolitaine, soit 56 000 personnes de plus qu'en 2019, ce qui correspond à une augmentation de 25 % ► **figure 2**. L'Occitanie et la Bretagne ainsi que le Centre-Val de Loire et les Hauts-de-France sont les régions vers

► 1. Répartition de la population selon le lieu de résidence un an avant

Lieu de résidence	2017		2018		2019		2020		2022	
	Effectifs (en milliers)	Part (en %)	Effectifs (en milliers)	Part (en %)	Effectifs (en milliers)	Part (en %)	Effectifs (en milliers)	Part (en %)	Effectifs (en milliers)	Part (en %)
Population au 1^{er} janvier de l'année	65 393	100,0	65 087	100,0	65 775	100,0	66 198	100,0	66 718	100,0
A déménagé l'année précédente	7 478	11,4	7 295	11,2	7 221	10,9	6 823	10,3	6 755	10,1
Dans la même commune	2 492	3,8	2 433	3,7	2 397	3,6	2 259	3,4	2 097	3,1
Dans une autre commune du même département	2 738	4,2	2 630	4,0	2 585	3,9	2 448	3,7	2 383	3,6
Dans un autre département de la même région	805	1,2	831	1,3	820	1,2	757	1,1	801	1,2
Hors de la région	1 071	1,6	1 041	1,6	1 044	1,6	985	1,5	1 075	1,6
À l'étranger	372	0,6	360	0,6	375	0,6	374	0,6	399	0,6
Résidait dans le même logement l'année précédente	57 915	88,6	57 792	88,8	58 554	89,1	59 375	89,7	59 963	89,9

Note : compte tenu de la crise sanitaire, l'enquête annuelle de recensement de 2021 a été reportée. Les déménagements ayant eu lieu au cours de l'année 2020 ne sont donc pas connus.

Lecture : 66,7 millions de personnes habitent en France au 1^{er} janvier 2022. Parmi elles, 6,8 millions ont déménagé au cours de l'année 2021, soit 10,1 % de la population. 89,9 % de la population résidait dans le même logement un an avant.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2017, 2018, 2019, 2020 et 2022.

lesquelles les arrivées en provenance de l'Île-de-France ont le plus augmenté.

À l'inverse, les nouveaux habitants d'Île-de-France en provenance des autres régions métropolitaines sont presque aussi nombreux en 2021 qu'en 2019 (respectivement 122 000 et 120 000).

Les migrations entre régions métropolitaines hors Île-de-France ont augmenté de 37 000 personnes entre 2019 et 2021, soit une hausse de 6 %. Au cours des trois années précédentes, leur nombre avait diminué de 2 % en moyenne par an.

Des mobilités résidentielles un peu plus fréquentes vers des aires de taille plus petite en 2021 qu'en 2019

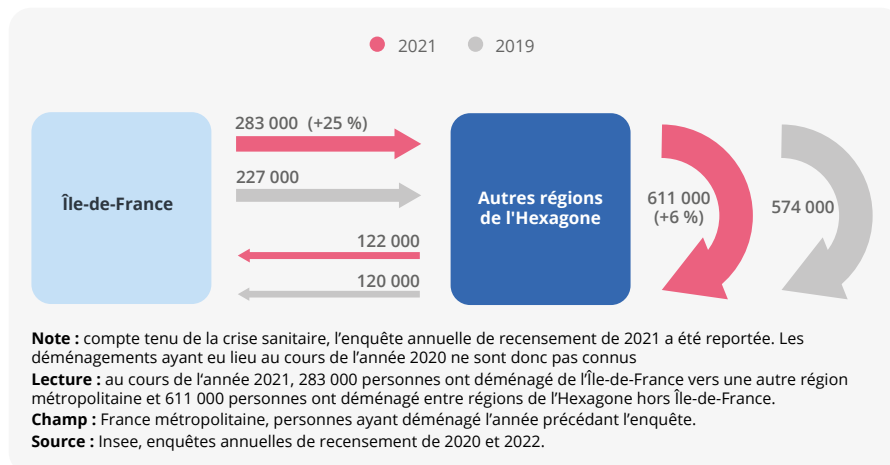
Entre 2019 et 2021, les déménagements internes à la France se traduisent par des flux migratoires d'ampleur différente selon le nombre d'habitants des **aires d'attraction des villes**.

Au cours de l'année 2021, 4,4 millions d'habitants ayant déménagé sont restés dans des aires de même taille, soit 200 000 de moins qu'en 2019 ► **figure 3**. Il s'agit dans la plupart des cas de personnes ayant changé de commune tout en restant dans la même aire, montrant ainsi l'attachement de la population à son environnement et le lien avec la localisation de leur emploi et de leur famille. À l'inverse, le nombre de personnes ayant rejoint une aire moins peuplée a augmenté, de 655 000 en 2019 à 756 000 en 2021 (+15 %). Cet effectif était stable au cours des trois années précédentes, soit avant la crise sanitaire liée à la Covid-19.

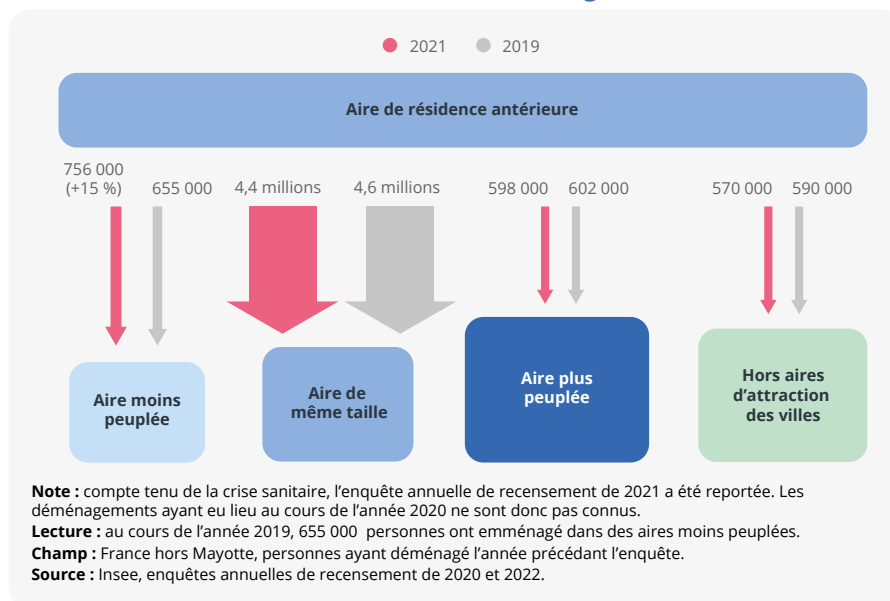
En 2021, 842 000 habitants ont emménagé d'un **pôle** vers une **couronne**, soit 71 000 personnes de plus qu'en 2019. Même si la plupart de ces mouvements se font au sein de la même aire, la hausse des déménagements des pôles vers les couronnes vient essentiellement des mobilités vers des aires d'attraction moins peuplées. En effet, le nombre de personnes ayant rejoint une couronne d'une aire plus petite depuis un pôle a augmenté de 36 000 entre 2019 et 2021. La hausse est moindre pour les migrations vers une autre aire de taille équivalente (+5 000 personnes) ou vers la couronne de la même aire (+30 000 personnes). Par ailleurs, le nombre de déménagements d'un pôle vers une couronne d'une aire plus peuplée est resté stable entre 2019 et 2021.

En 2021, 232 000 personnes ont quitté les aires d'attraction des villes pour des **communes isolées**, soit 3,4 % des déménagements et un niveau équivalent à celui observé en 2019.

► 2. Nombre de migrations résidentielles entre l'Île-de-France et les autres régions métropolitaines en 2019 et 2021



► 3. Nombre de migrations résidentielles selon la taille des aires d'attraction des villes et l'année du déménagement



Légère augmentation des déménagements vers des communes rurales

Au cours de l'année 2021, 770 000 personnes ont emménagé dans **l'espace rural** depuis **l'espace urbain**, soit 11 % de la population ayant déménagé ► **figure 4**. Ces déménagements ont augmenté de 12 % entre 2019 et 2021, soit 85 000 personnes supplémentaires, alors qu'ils étaient globalement stables entre 2016 et 2018. L'attrait des zones rurales se limite toutefois dans les trois quarts des cas aux communes périurbaines situées en couronne des aires d'attraction des villes. Les personnes peuvent ainsi continuer à bénéficier de la proximité aux services et à l'emploi.

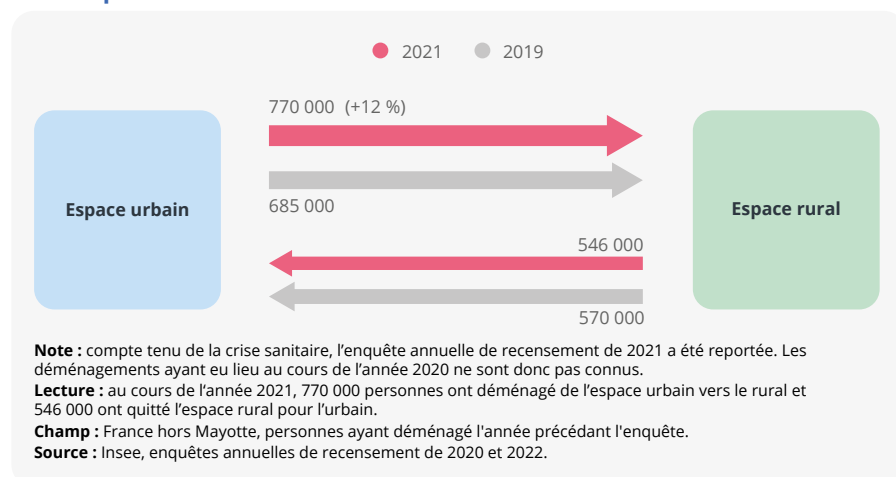
L'évolution des migrations résidentielles selon les types d'espace entre 2019 et 2021 s'accompagne d'une hausse des distances entre commune de résidence actuelle et commune de résidence antérieure. En effet, en 2021, les personnes ayant changé

de communes ont parcouru en moyenne 133 kilomètres, contre 122 en 2019.

Forte mobilité des jeunes de 20 à 25 ans, notamment vers des aires plus peuplées que leur aire d'origine

L'âge est la caractéristique la plus déterminante pour les déménagements entre types d'espace. Les personnes âgées de 20 à 25 ans changent plus fréquemment de logement que les autres. Elles sont en effet 2,5 fois plus présentes parmi les personnes ayant changé de résidence en 2021 que dans l'ensemble de la population ► **figure 5**. Cette période de la vie occasionne des mobilités liées à la décohabitation d'avec les parents, la mise en couple, la poursuite d'études supérieures ou encore l'entrée dans la vie active. Cette prédominance est encore plus nette pour les mobilités vers l'Île-de-France ou vers une aire d'attraction des villes plus peuplée que celle

► 4. Nombre de migrations résidentielles entre l'espace rural et l'espace urbain en 2019 et 2021



d'origine : les jeunes de 20 à 25 ans sont respectivement six fois et quatre fois plus présents parmi les personnes ayant effectué ce type de mobilité résidentielle que dans l'ensemble de la population. Il s'agit le plus souvent de déménagements entre pôles ou depuis des couronnes vers des pôles. Ainsi, les jeunes sont largement surreprésentés dans les déménagements vers les zones les plus urbanisées. Ils sont également deux fois plus présents que l'ensemble de la population dans les migrations depuis l'Île-de-France vers les autres régions ; cette surreprésentation a cependant diminué en 2021 par rapport à 2019. De même, la surreprésentation des jeunes dans les déménagements vers des aires urbaines moins peuplées a également diminué entre 2019 et 2021.

Dans une moindre mesure, les personnes âgées de 26 à 40 ans déménagent

également plus fréquemment que l'ensemble de la population. Elles sont en effet 1,7 fois plus présentes parmi les personnes qui déménagent que dans l'ensemble de la population. Contrairement aux plus jeunes, ces mobilités sont plus fréquemment à destination des couronnes, en restant le plus souvent dans leur aire d'origine. Les personnes âgées de 26 à 40 ans participent ainsi activement au mouvement de périurbanisation. Cette classe d'âge est également surreprésentée parmi les personnes ayant migré de l'espace urbain vers le rural. Il s'agit dans la plupart des cas de couples avec enfants ou de familles monoparentales.

Les adultes de 55 ans ou plus sont quant à eux moins mobiles. Cette classe d'âge est sous-représentée dans tous les types de mobilité, sans évolution particulière entre

2019 et 2021. Toutefois, les personnes âgées de 55 à 64 ans sont un peu moins sous-représentées pour les migrations résidentielles de l'espace urbain vers le rural, qui peuvent intervenir au moment du passage à la retraite.

Cadres et professions intermédiaires déménagent davantage que les autres

Les cadres et les professions intermédiaires déménagent un peu plus souvent que les autres catégories socioprofessionnelles. Ils sont notamment surreprésentés lorsqu'ils rejoignent une aire moins peuplée ou au contraire une aire plus peuplée. Ce constat met en évidence des choix différents de localisation géographique. Dans le premier cas, il peut s'agir de bénéficier de plus d'espace et d'un cadre de vie moins urbain au prix de déplacements domicile-travail parfois plus longs mais moins fréquents compte tenu de la possibilité accrue du télétravail. À l'inverse, se déplacer vers des aires plus peuplées permet de rester à proximité d'une plus grande concentration d'emplois. En 2021, les cadres sont un peu plus représentés qu'en 2019 dans les emménagements au sein de l'espace rural, ainsi que dans ceux vers des aires urbaines moins peuplées.

Les familles, qu'il s'agisse de couples sans ou avec enfants ou de familles monoparentales, sont moins mobiles que les autres ménages. Les personnes qui les composent sont un peu moins représentées parmi celles ayant déménagé en 2021 que dans l'ensemble de la population. Notamment, les personnes

► 5. Indice de représentation des catégories sociodémographiques par type de mobilité en 2019 et 2021

Caractéristiques sociodémographiques	Vers des aires plus peuplées		Vers des aires moins peuplées		Vers des aires de même taille		De l'espace urbain vers le rural		De l'espace rural vers l'urbain		De l'Île-de-France vers les autres régions métropolitaines		Des autres régions métropolitaines vers l'Île-de-France		Ensemble des migrations	
	2019	2021	2019	2021	2019	2021	2019	2021	2019	2021	2019	2021	2019	2021	2019	2021
	ratio															
19 ans ou moins	1,2	1,1	1,0	0,9	1,1	1,1	1,0	0,9	1,3	1,3	0,9	0,9	0,8	0,7	1,1	1,1
20-25 ans	3,9	4,0	2,8	2,6	2,2	2,3	2,0	1,9	2,7	2,8	2,2	1,9	5,6	6,0	2,5	2,5
26-40 ans	1,4	1,4	1,6	1,6	1,8	1,8	1,7	1,7	1,3	1,3	1,7	1,7	1,6	1,5	1,7	1,7
41-54 ans	0,5	0,5	0,7	0,7	0,8	0,8	0,7	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,4	0,4	0,7	0,7
55-64 ans	0,3	0,4	0,7	0,7	0,4	0,4	0,7	0,8	0,5	0,5	0,9	0,9	0,2	0,2	0,5	0,5
65 ans ou plus	0,3	0,3	0,4	0,5	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,2	0,3	0,3	0,4
Agriculteurs	0,2	0,4	0,4	0,3	0,5	0,5	ns	ns	1,0	1,0	ns	ns	ns	ns	0,3	0,3
Artisans, chefs d'entreprise	0,6	0,6	0,8	0,8	1,0	0,9	ns	ns	0,7	0,7	ns	ns	ns	ns	0,8	0,8
Cadres	1,3	1,3	1,3	1,4	1,2	1,1	0,8	0,9	0,8	0,8	2,1	2,2	2,2	2,2	1,1	1,1
Professions intermédiaires	1,1	1,1	1,1	1,1	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Employés	1,0	1,0	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1	1,0	1,1	1,1	0,7	0,7	0,9	0,7	1,0	1,0
Ouvriers	0,8	0,7	0,8	0,8	0,9	0,9	1,1	1,0	1,0	1,0	ns	ns	0,3	0,3	1,0	0,9
Couples avec enfants et familles monoparentales	0,6	0,6	0,8	0,8	1,0	0,9	1,0	0,9	0,7	0,7	0,8	0,8	0,5	0,4	0,9	0,9
Couples sans enfant	0,9	0,9	1,1	1,1	0,8	0,9	1,2	1,2	0,8	0,8	1,2	1,2	0,9	0,8	0,9	0,9
Personnes seules	1,7	1,7	1,2	1,2	1,1	1,1	0,7	0,7	1,6	1,6	1,2	1,1	1,8	2,0	1,2	1,2

ns : non significatif.

Note : un indice inférieur à 1 indique une sous-représentation, alors qu'un indice supérieur à 1 indique une surreprésentation.

Lecture : en 2021, par rapport à l'ensemble de la population, les personnes âgées de 20 à 25 ans sont 2,5 fois plus présentes parmi celles ayant déménagé et même 4,0 fois plus lorsqu'elles se sont installées dans une aire plus peuplée.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2020 et 2022.

composant une famille avec enfants sont davantage sous-représentées lorsque les migrations sont à destination d'aires d'attraction des villes plus peuplées. À l'inverse, les personnes vivant seules sont surreprésentées dans les mobilités à destination de ces zones.

En moyenne plus jeunes, les personnes vivant dans un ménage composé de

personnes « isolées » sont surreprésentées parmi les mobilités, notamment celles vers des aires plus peuplées. ●

Chantal Brutel (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Encadré 1 - 8 % des ménages résidant en France en 2022 ont emménagé dans leur résidence en 2020

En l'absence de l'enquête annuelle de recensement de 2021 pour cause de crise sanitaire, les déménagements survenus au cours de l'année 2020 ne sont pas directement connus au niveau individuel. Toutefois, les informations recueillies sur les résidences principales dans les enquêtes annuelles de recensement permettent, entre autres, de connaître la date d'emménagement des ménages qui les occupent et donc les mobilités survenues pendant la crise sanitaire ► **sources**. Ainsi, 2020 est la date d'emménagement dans 8,0 % des résidences principales recensées en 2022, soit deux ans auparavant. Ce pourcentage est légèrement inférieur à ceux observés pour les enquêtes annuelles de recensement de 2017 à 2020, respectivement sur les déménagements de 2015 à 2018, qui variaient de 8,7 % à 8,9 %.

La légère baisse des emménagements en 2020 peut être attribuée aux difficultés de recherche de logements et de déménagement à la suite des périodes de confinement de mi-mars à mi-mai et de fin octobre à mi-décembre.

► Encadré 2 - D'autres sources de données sur les déménagements

D'autres sources de données peuvent éclairer le phénomène des migrations résidentielles : les données de La Poste sur les contrats de réexpédition définitive de courrier souscrits par les clients personnes physiques (ménages), le répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français à partir du système d'immatriculation des véhicules (SIV) et enregistre notamment les changements d'adresse déclarés par les utilisateurs, ou encore les prix de l'immobilier [Insee, 2023]. Avec ces sources, les mobilités apparaissent un peu plus nombreuses qu'avec le recensement de la population. De fait, elles ne se réduisent pas au champ des résidences principales et peuvent par exemple concerner des résidences secondaires. De même, le développement du télétravail peut inciter des ménages à réexpédier leur courrier vers leur résidence secondaire qu'ils rejoignent plus fréquemment qu'auparavant.

► Sources

Les résultats sont issus des **enquêtes annuelles de recensement (EAR)** de 2017 à 2022 dont la date de référence est le 1^{er} janvier de chaque année. Des informations sont collectées au niveau du logement et au niveau individuel. Les EAR permettent de connaître le lieu de résidence des habitants au 1^{er} janvier de l'année précédente et ainsi de repérer les personnes qui habitaient ou non le même logement un an avant. Les déménagements étudiés dans cette étude correspondent aux personnes ayant changé de logement entre deux 1^{er} janvier successifs à l'exception des enfants de moins d'un an pour lesquels on ne dispose pas, de fait, du lieu de résidence antérieure. Du fait de la situation sanitaire liée à la Covid-19, l'EAR de 2021 a été reportée à 2022 à l'exception du territoire de Mayotte et du recensement des bateliers. Ainsi, on ne dispose pas d'informations individuelles sur les déménagements ayant eu lieu au cours de l'année 2020. Toutefois, les informations recueillies au niveau des résidences principales permettent de connaître les dates d'emménagement ► **encadré 1**. Les distances entre la commune de résidence actuelle et la commune de résidence antérieure sont calculées à partir des distances routières fournies par le **distancier Metric-OSRM** de l'Insee. De plus, l'adresse du lieu de résidence antérieure n'étant pas connue, les distances sont calculées entre les chefs-lieux des communes.

► Définitions

Une **résidence principale** est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage.

Une **aire d'attraction des villes** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un **pôle** de population et d'emploi, et d'une **couronne** qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Une **commune isolée** est une commune située hors aire d'attraction des villes.

Une **commune rurale** est une commune peu dense au sens de la grille communale de densité à 3 niveaux. Les communes denses ou de densité intermédiaire sont dites **urbaines**.

Les **personnes isolées** sont des personnes vivant hors famille dans un ménage de plusieurs personnes.

► Pour en savoir plus

- Insee, « **Crise sanitaire et développement du télétravail : davantage de départs des pôles des grandes métropoles et de l'aire parisienne** », *Insee Analyses* n° 81, mars 2023.
- Breuillé M.-L., Le Gallo J., Verlhac A., « **Migrations résidentielles et crise de la Covid-19 : vers un exode urbain en France ?** », *Économie et Statistique / Economics and Statistics* n° 536-37 - 2022, décembre 2022.
- Dubujet F., Laurent P., Tissot I., « **Départs des Franciliens vers la province : des écarts de niveau de vie parfois importants avec leurs nouveaux voisins** », *Insee Analyses Île-de-France* n° 157, septembre 2022.
- Milet H., Maisetti N., Simon É., « **Exode urbain : un mythe, des réalités** », ministère de la Transition écologique, ministère délégué chargé des collectivités territoriales et de la ruralité, février 2022.
- Habbas H., de Lapasse B., Prévost É., « **Un départ à la retraite sur huit se traduit par un changement de résidence** », *Insee Première* n° 1891, janvier 2022.
- CGET, observatoire des territoires, « **Les mobilités résidentielles en France - tendances et impacts territoriaux** », *rapport 2018*, janvier 2019.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :
B. Lhommeau,
S. Pujol

Maquette :
L. Pivon

Code Sage : IP231954
ISSN 0997 - 6252
© Insee 2023
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur



Directeur de la
publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction :
A. Dugué

@InseeFr
www.insee.fr

